

**Annexe 72 : Le transfert "inopiné" et précipité du Gouvernement intérimaire à
Murambi (Gitarama) le 12 avril 1994**

72.1 Déposition d'Édouard Karemera, procès Karemera et <i>alii</i> , TPIR, 19 mai 2009, p. 25 ; p. 41-46.....	2
72.2 Déposition d'Édouard Karemera, procès Karemera et <i>alii</i> , TPIR, 20 mai 2009, p. 5.....	6
72.3 Audition de Mathieu Ngirumpatse, prison de Bamako, 15-17 juin 1998, K7 00-0202, p. 7-10.....	7
72.4 Général Marcel Gatsinzi, échanges personnels, 29 juin 2009.....	11

1. Déposition d'Édouard Karemera, procès Karemera et alii, TPIR, 19 mai 2009, p. 25.

« Mais le 10 déjà, l'insécurité dans cet hôtel était totale. Et je le dis, je ne sais pas comment le dire fortement. L'insécurité était totale parce qu'il y avait des infiltrations dans tous les sens et on ne savait pas qui était là-bas, qui n'était pas là-bas, ça allait dans tous les sens de toute façon. Et ce qu'on avait cru pouvoir organiser comme sécurité des... désolé, des *VIP* de l'époque, c'était plutôt un chaos, c'était également le chaos là-bas. Et de surcroît, l'hôtel faisait face à la position Rebero, la position Rebero que les Belges venaient de céder au FPR. Et quand vous avez été à Kigali — je ne sais pas si vous avez osé regarder du côté de l'hôtel Rebero —, c'était l'hôtel de la famille du Président Habyarimana. Maintenant, il semble que c'est le cimetière des héros Rwandais. Mais quand vous êtes à l'Hôtel des Diplomates, vous regardez Rebero comme ça. Et là-bas, la position était occupée déjà par le FPR, et c'est la raison pour laquelle le 11, ou plutôt le 12 matin, le Ministre de la défense avec le général... le général Gatsinzi et le général Ndindiliyimana se sont concertés avec le Président. Maintenant, je peux le dire parce que je le sais, mais à l'époque, personne ne le savait, sinon, les trois là. Ils se sont concertés, ils ont décidé de déplacer le gouvernement de cet hôtel parce que sa sécurité n'était pas assurée là-bas. Ils l'ont décidé, très tôt le matin, et le général Ndindiliyimana a reçu du Ministère de la défense ordre d'assurer le transfèrement de ces personnalités membres du gouvernement avec les chefs des partis qui avaient formé ce gouvernement, de les transférer de Kigali à Gitarama. Et c'est comme ça que le 12, sans avertir personne, on a dit... on a envoyé... le message a circulé que l'on devait se presser de quitter parce que l'hôtel était sur le point d'être attaqué. Et c'est dans ce (*inaudible*) que nous sommes partis, chacun dans sa voiture avec le peu qu'il pouvait emporter avec lui. Et nous avons eu... je crois qu'il faut que je le signale aussi parce que je suis parti avec ma femme et mes enfants.

Le général Marcel Gatsinzi qui nous avait consignés à l'Hôtel des Diplomates avait quand même dépêché « un » auto blindée pour escorter ma femme et la femme de Monsieur Ngirumpatse, qui sont venues nous rejoindre à l'Hôtel des Diplomates. Ce sont nos épouses qui conduisaient quand elles nous ont rejoints à l'Hôtel des Diplomates. Et le 12, nous sommes partis avec elles. (...)

Nous, on était là, à l'Hôtel des Diplomates. On voyait la population de l'hôtel « s' » augmenter au jour le jour. Parce que tout le monde, dans Kigali, se disait : « Le salut, c'est à l'Hôtel des Diplomates parce que c'est là que se trouve le gouvernement, c'est là que se trouvent nos chefs de parti. Et, de surcroît, c'est en face de l'état-major, donc le risque est moins élevé de se faire tuer par les infiltrés du FPR. » — Parce qu'il y en avait déjà.

Mais cette affluence vers l'Hôtel des Diplomates a créé une situation incontrôlable pour les services de sécurité, raison pour laquelle ils ont décidé, sans en aviser personne... Je ne sais pas si vous avez lu dans le dossier de Kambanda, quand il a été jugé devant ce Tribunal, il a déclaré que lui-même n'était pas informé. Et effectivement, comme je vous l'ai dit, moi, je l'ai appris à partir de ma prison, ici, à Arusha. La décision a été prise par le Président Sindikubwabo sur rapport « lui » présenté par le chef de l'état-major intérimaire — le général Gatsinzi, actuellement —, et le général Ndindiliyimana. L'un était chef d'état-major de l'armée et l'autre chef d'état-major de la Gendarmerie.

Ils avaient informé le Ministre de la défense Augustin Bizimana que la situation était difficile à gérer pour eux, qu'ils ne pouvaient pas assurer la sécurité de ces personnalités du gouvernement et, en même temps, faire face à l'attaque du FPR parce que l'hôtel lui-même était le front. Et c'est la raison pour laquelle, à trois, les deux généraux avec le Ministre de la défense sont allés voir le Président. Et le Président, sans attendre de réunir le gouvernement, il a décidé qu'il fallait suivre le conseil de ses conseillers techniques, c'est-à-dire les techniciens de la guerre.

Et c'est dans ce contexte-là que nous avons quitté la capitale. On n'a pas averti les gens. Non pas qu'on voulait leur cacher des choses, je crois — et c'est mon entendement actuellement —, mais parce que justement c'était une situation de sécurité qu'il ne fallait pas révéler. Si on avait informé les gens avant que l'on ne quitte l'hôtel, probablement que le FPR aurait pu fermer la seule sortie vers Gitarama. Et c'est la raison pour laquelle on ne nous a rien dit. Nous avons suivi, peut-être agis par la peur mais aussi par l'esprit de groupe — vous voyez tout le monde fuir, vous ne restez pas là-bas.

(...)

M^e DIAGNE MBAYE :

Q. Alors tout à l'heure, avec Maître Sow, vous nous avez laissé un peu sur la note de votre arrivée à Gitarama en compagnie du gouvernement intérimaire constitué en fuite. C'était bien le 12 avril, Monsieur Karemera ?

M. KAREMERA :

R. Oui, exact.

Q. À quelle heure ?

R. Vers... Autour de 12 heures. Je ne saurais pas préciser si c'était avant ou après, mais je pense que c'est peu avant 12 heures.

Q. Je vous remercie.

Pouvez-vous décrire à la Chambre vos conditions d'arrivée à Gitarama ainsi que l'heure d'arrivée à Gitarama ?

R. En fait, nous avons été réveillés par ce que j'ai qualifié ce matin... par le mouvement de panique qui s'était emparé des hôtes de l'Hôtel des Diplomates. Et j'avais précisé, en répondant à Maître Sow, que l'Hôtel des Diplomates était à la portée des tirs du FPR, qui avait pris position sur le mont Rebero l'Horizon grâce à la rétrocession de ces positions qu'occupait précédemment la MINUAR.

Et j'avais également signalé que le cortège s'est constitué dans la confusion parce que chacun disait à chacun... tout le monde se disait : « L'hôtel va être pris. Il faut vous préparer à quitter, il faut quitter rapidement. » Et on voyait tout le monde en train de faire rapidement les petites valises avec lesquelles on avait fui, déjà, la première fois.

Et alors, entre 8 h 30 et 9 heures, le cortège a quitté l'Hôtel des Diplomates. Entre Kigali et Gitarama, il y a environ 50 kilomètres, mais généralement c'est une distance... puisque c'est une route asphaltée, bon, c'est à environ entre 30 et 45 minutes. Mais comme c'était le cortège et qu'il y avait des barrières sur toute la ligne, avant de quitter, entre l'Hôtel des Diplomates et le pont pour traverser la Nyabarongo en sortant de Kigali, on a mis déjà presque une heure.

Parce que les nouvelles, vous savez, au Rwanda comme partout en Afrique, ça circule rapidement. Malgré que c'était la... la situation était compliquée, les gens ont appris que le gouvernement était en train de déménager. Alors tout le monde se battait pour se retrouver dans le cortège parce que c'était la meilleure garantie de sortir de Kigali. Parce que les gens avaient déjà essayé entre le 6 et le 12 de sortir de la ville, et ce n'était pas chose aisée à cause des barrières.

Et puis, ce que j'ai remarqué aussi, il faut que je le signale, c'est que les jeunes qui étaient sur les barrières, les militaires, étaient tous furieux contre nous. Ils nous injuriaient presque. Et alors, ils enlevaient difficilement les barrières et, malgré tout, ils repéraient dans le cortège certaines personnes qui étaient contrôlées ; et quand le contrôle n'avait pas été fait, le cortège attendait. Alors, que nous avions... nous étions sous la protection du général Ndindiliyimana, chef d'état-major de la Gendarmerie, qui avait déployé des gendarmes.

Le rythme, c'était autour de 10 kilomètres/heure. Donc, c'est pourquoi nous sommes

arrivés vers 12 heures et, à notre arrivée à Gitarama, les gens... les gens déjà entre... après avoir passé la rivière Nyabarongo, les gens ont commencé à se poser des questions puisque les véhicules roulaient lentement. Si vous aviez un chauffeur, vous pouviez sortir un peu du véhicule et demander au voisin à côté ; tout le monde se demandait où on allait.

Et quand nous sommes arrivés à Gitarama, dans la cité de Gitarama...

Q. Arrêtez-vous un peu.

R. Oui.

Q. Monsieur Karemera, arrêtez-vous un peu. Je m'intéresse un peu à la situation que vous venez de décrire à la Chambre.

Parce que quand on jette un regard d'ensemble par rapport à la thèse de l'Accusation, il y a un peu un déphasage. Parce que l'Acte d'accusation qui vous poursuit décrit une situation de pouvoir, une situation de puissance qui vous a permis de commettre des actes criminels. Alors que, là, dans votre récit, on se rend compte que la situation est tout autre : c'est la débandade, c'est le chaos, c'est la fuite.

Et je voudrais un peu que vous vous arrêtiez pour expliquer à la Chambre comment, entre l'attentat qui est intervenu le 6 avril, les actes que vous avez essayé de poser pour constituer un gouvernement — sur lequel vous êtes revenu largement ce matin — et ce 12 avril-là, ce matin où vous vous réveillez, tous essayant de prendre qui un petit baluchon, qui une petite valise, s'insérer dans un convoi, fuir, aller vers Gitarama...

Est-ce que vous pouvez vous arrêter un moment et « s' »expliquer sur ça — sur la différence des deux thèses, celle que nous présente l'Accusation et celle que vous venez de décrire ?

R. Mais je ne sais pas. Moi, je n'ai pas de thèse particulière à présenter parce que je n'accuse pas le Procureur ; mais ce que j'essaie d'expliquer, c'est la situation telle que je l'ai vécue. Et je vous ai dit qu'après... après nos délibérations au niveau du Ministère de la défense — donc c'était le 8 —, le général Gatsinzi nous a conseillé ou plutôt nous a déconseillé de chercher à retourner chez nous à Kicukiro, Mathieu Ndirumpatse et moi. Mais, également, il a rapidement pris les dispositions pour extraire des quartiers les candidats ministres qui devaient prêter serment le lendemain. Ça, c'est la vérité.

Le 9... Le 9 avril, c'était un dimanche, les ministres nouvellement nommés ont prêté serment. C'était vers 11 heures. Et dans l'après-midi... dans l'après-midi, ils ont tenu la première réunion du Conseil des ministres à l'Hôtel des Diplomates. Et, à l'issue de cette réunion, ils avaient décidé déjà de rencontrer... ils ont décidé de convoquer rapidement une réunion avec les préfets.

Et nous étions à l'Hôtel des Diplomates, et nous avons vu... et nous avons la visite régulière du général Dallaire, qui supervisait la situation dans la ville. Mais la situation était déjà très tendue et, comme je l'ai expliqué, les tirs dans la ville étaient nourris, spécialement du côté de Kimihurura parce que la Garde présidentielle, qui avait son camp sur cette colline de Kigali, avait en face d'elle le FPR qui avait... qui était sorti de son campement et qui était en train de progresser vers Kicukiro et vers... vers Kanombe. Ça, c'est la situation qui a réellement prévalu.

Alors, le 11, les préfets sont arrivés à Kigali ; ils ont tenu leur réunion avec les bourgmestres — une réunion, d'ailleurs, qui n'a duré que deux ou trois heures maximum parce que, justement, les préfets étaient arrivés vers 11 heures. Avec les barrières qu'il y avait il y en a... Si nous prenons le préfet qui venait de Kibuye ou celui qui venait de Gikongoro, c'étaient des distances assez importantes, compte tenu de ces barrières, et ils sont rentrés « sur » leurs préfectures respectives.

Nous, on était là, à l'Hôtel des Diplomates. On voyait la population de l'hôtel « s' »augmenter au jour le jour. Parce que tout le monde, dans Kigali, se disait : « Le salut, c'est à l'Hôtel des Diplomates parce que c'est là que se trouve le gouvernement, c'est là que se trouvent nos chefs de parti. Et, de surcroît, c'est en face de l'état-major, donc le risque est moins élevé de se faire tuer par les infiltrés du FPR. » — Parce qu'il y en avait déjà.

Mais cette affluence vers l'Hôtel des Diplomates a créé une situation incontrôlable pour les services de sécurité, raison pour laquelle ils ont décidé, sans en aviser personne...

Je ne sais pas si vous avez lu dans le dossier de Kambanda, quand il a été jugé devant ce Tribunal, il a déclaré que lui-même n'était pas informé. Et effectivement, comme je vous l'ai dit, moi, je l'ai appris à partir de ma prison, ici, à Arusha. La décision a été prise par le Président Sindikubwabo sur rapport « lui » présenté par le chef de l'état-major intérimaire — le général Gatsinzi, actuellement —, et le général Ndindiliyimana. L'un était chef d'état-major de l'armée et l'autre chef d'état-major la Gendarmerie.

Ils avaient informé le Ministre de la défense Augustin Bizimana que la situation était difficile à gérer pour eux, qu'ils ne pouvaient pas assurer la sécurité de ces personnalités du gouvernement et, en même temps, faire face à l'attaque du FPR parce que l'hôtel lui-même était le front. Et c'est la raison pour laquelle, à trois, les deux généraux avec le Ministre de la défense sont allés voir le Président. Et le Président, sans attendre de réunir le gouvernement, il a décidé qu'il fallait suivre le conseil de ses conseillers techniques, c'est-à-dire les techniciens de la guerre.

Et c'est dans ce contexte-là que nous avons quitté la capitale. On n'a pas averti les gens. Non pas qu'on voulait leur cacher des choses, je crois — et c'est mon entendement actuellement —, mais parce que justement c'était une situation de sécurité qu'il ne fallait pas révéler. Si on avait informé les gens avant que l'on ne quitte l'hôtel, probablement que le FPR aurait pu fermer la seule sortie vers Gitarama. Et c'est la raison pour laquelle on ne nous a rien dit. Nous avons suivi, peut-être agis par la peur mais aussi par l'esprit de groupe — vous voyez tout le monde fuir, vous ne restez pas là-bas.

Q. Je vous remercie. Je vous remercie.

R. Oui.

Q. Ça me suscite juste une question supplémentaire : est-ce que le jour où, justement, vous avez donc quitté votre domicile, vous vous doutiez que vous n'y retourneriez plus de sitôt ?

R. Non, pas du tout. Pas du tout.

Quand j'ai quitté chez moi je me disais : « Bon, nous allons nous mettre ensemble, nous renforcer mutuellement avec nos escortes et, comme ça, assurer notre sécurité. »

Donc, je n'envisageais pas encore ou je n'entrevois pas, en tout cas, la situation, comment elle allait évoluer, mais ça a évolué rapidement. C'est ce que je vous ai dit.

Q. Je vous remercie. »

2. Déposition d'Édouard Karemera, procès Karemera et alii, TPIR, 20 mai 2009, p. 5.

« Q. J'ai vu ou j'ai pu noter dans vos propos que, pendant le mois de mai, le gouvernement intérimaire a essayé d'associer dans ses actions des partis politiques. Et j'ai vu qu'en général, les missions étaient... étaient composées de... de, justement, membres du gouvernement et de membres de partis politiques.

Est-ce que la réflexion est bonne ? Est-ce que c'est comme ça que ça se passait ?

R. Oui, c'est... c'est exact, c'est comme ça que ça se passait. Et les responsables des partis politiques participant au gouvernement avaient pris l'engagement, en mettant en place ce gouvernement, de l'assister dans la mesure du possible.

Et nous nous sommes doublement rendus disponibles parce que, d'abord, nous avons besoin d'être avec le gouvernement pour notre sécurité personnelle, parce que les responsables de certains partis... en tout cas, nous du MRND, nous étions conscients que si nous nous éloignons du... du gouvernement qui avait le plus de protection, nous risquons d'être liquidés. Et donc, c'est la... — et je réponds, même si vous n'avez pas posé la question, à la question, certainement, qui me sera posée par le Procureur — la raison de notre séjour à Murambi, c'était principalement pour la sécurité. Et étant présents, nous avons effectivement été, de temps en temps, sollicités pour participer « dans les » débats pour répondre aux accusations infondées du FPR, mais également, nous avons répondu, quand c'était demandé, à des sollicitations pour accomplir certaines missions.

Moi, j'ai accompli la mission du parti avec le Ministre de la défense, par exemple, la mission dont nous avons parlé hier. Mais je sais que le président du MRND a accompli beaucoup de missions à l'extérieur. Je sais que le président du Parti libéral, Justin Mugenzi, qui était également membre du gouvernement, a accompli beaucoup de missions ; de même que mon ami, Joseph, il a accompli des missions sur demande du gouvernement. »

3 .Audition de Mathieu Ngirumpatse, prison de Bamako, 15-17 juin 1998, K7 00-0202, p. 7-10.

K0129206

7

1 voulait pas, ne voulait plus entendre parler...de nous, des
2 gens qui étaient proches du...de la mouvance
3 présidentielle. J'ai été soutenu par certains mais...les
4 autres partis...mais comme j'ai perdu mes notes, je ne
5 peux pas me rappeler qui a soutenu et qui n'a pas soutenu.
6 Mais le fait est que les militaires nous ont dit...qu'ils
7 hésitaient beaucoup à faire, compte-tenu de la...situation
8 internationale, qu'ils n'accepteraient certainement pas...un
9 régime militaire. Ah j'ai dit que ce n'était pas un régime
10 militaire, que c'était une situation exceptionnelle qui
11 exigeait qu'ils prennent la situation en mains, qu'ils
12 mettent de l'ordre dans le pays et que...après ils invitent
13 les politic...les civils à former un gouvernement qui irait
14 discuter avec le Front patriotique, (inaudible) continuer la
15 mise en place des accords d'Arusha. Ça n'a pas marché.
16 Ils nous ont dit en réalité que ils allaient se concerter, et
17 qu'ils allaient nous répondre. Je crois qu'ils nous ont
18 répondu le lendemain.

19
20 - *Est-ce que tous les militaires étaient unanimes*
21 *que...ils n'étaient pas d'accord et (inaudible) aussi*
22 *partagés?*

23
24 - Là ils n'ont pas parlé beaucoup, hein? Ils n'ont pas parlé
25 beaucoup, ce qui...enfin je vais y arriver, je vais y
26 arriver...sur les motifs...qui ont fait que ça n'a pas marché.
27 Ils nous ont répondu que c'était hors de question qu'ils se
28 mêlent des choses politiques. Moi je leur ai dit que je
29 regrette (inaudible) que c'est une grande irresponsabilité!
30 Une grande grande irresponsabilité! Et faire un
31 gouvernement civil parce que (inaudible) cette
32 conjoncture, j'ai dit qu'un gouvernement civil ne pouvait
33 pas ...arriver à ça! Donc, arrêter la colère populaire,
34 arrêter l'avancée du FPR, arrêter l'action des infiltrés...
35 puisque KANYARENGWE avait reconnu, par la radio,
36 qu'il y avait 4.000 infiltrés dans la ville de Kigali, c'est

1 donc...une panique, c'était devenu énorme. Alors, on s'est
2 résolu naturellement à faire une sorte de gounement, et on
3 l'a fait. On a fait ce gouvernement, dans le cadre des
4 accords d'Arusha, c'est-à-dire. On a...chaque parti a
5 gardé une liste qu'il avait au sein du...selon les accords
6 d'Arusha. Avec le premier ministre du MDR et...ainsi que
7 les affaires étrangères, l'Information et ainsi de suite. Par
8 contre...par conséquent aussi les services de
9 renseignement, appartenaient au...au MDR puisque ils
10 étaient rattachés depuis...le premier gouvernement de
11 transition...les services de sécurité des renseignements
12 étaient rattachés auprès du premier ministre. Nous avons
13 donc mis ce gouvernement en place, qui a prêté serment...
14 le 9, au matin et qui n'est pas resté très longtemps parce
15 que...les obus ont commencé à tomber à l'Hôtel des
16 Diplomates et à l'état-major à côté. Et tout le monde
17 logeait là. (Inaudible) j'avais quitté ma maison.
18 D'ailleurs, quelques jours après, vers le 12 je crois ou le
19 10, le 11, je me rappelle pas très bien, ma femme m'avait
20 rejoint. Elle avait été obligée de quitter en catastrophe
21 notre résidence parce que le FPR (inaudible). D'ailleurs,
22 je crois que quand elle a quitté, on avait dynamité les...des
23 maisons là-bas, il y avait des maisons qu'on a dynamité.
24 Alors, elle a (inaudible) en catastrophe.
25 C'est...quand les obus ont commencé à tomber, et que le
26 gouvernement a décidé de quitter Kigali. Mais je n'ai pas
27 été averti de...de partir. Moi, c'est quelqu'un qui m'a dit:
28 "*Mais les autres sont en train de partir, qu'est-ce qui se*
29 *passe?*" Ca m'a étonné que...en tant que chef de
30 parti...quand même une personnalité, on décide d'évacuer
31 les autres et qu'on me laisse tranquille. Donc, ça me
32 confortait de plus en plus dans le fait que...probablement
33 je (inaudible) de certains des rumeurs, je ne sais pas. Le
34 fait que c'est le ministre MUGENZI qui m'a dit: "*Il faut*
35 *te préparer à partir parce que ils ne t'ont pas averti mais*
36 *on va partir.*" Mais je n'avais rien vu, je n'avais

1 (inaudible) attraper une voiture bien sûr! Dont la batterie
2 était déchargée, je n'avais pas une goutte d'essence,
3 comme on pourrait dire que c'est monsieur GAILLARD
4 de la Croix Rouge...qui m'a aidé à trouver de l'essence,
5 qui m'a conduit là où on achète de l'essence, qui m'a
6 aidé...à me faufiler dans la ville de Kigali et de pouvoir
7 prendre la route vers...le sud, vers Gitarama. Et là, la
8 population ne pouvait pas combattre. Et...je sais que le
9 colonel BAGOSORA s'est battu beaucoup pour faire
10 sortir des civils qui reculaient...au pont. Pont qui va vers
11 Gitarama. Parce que là il y avait une foule de gens, de... la
12 population, des militaires qui ne voulaient pas que les
13 gens partent. Et il a dit: *"Ca c'est des civils, ils peuvent*
14 *quitter la ville, on va continuer... à tenir la ville mais il*
15 *faut qu'on puisse l'aider."* Mais...(inaudible) du partir,
16 certains militaires l'ont même menacé de...de tirer sur lui
17 mais il a tenu bon, on a pu traverser. Alors, vous me
18 demandiez on est allé à Gitarama on s'est installé là-bas.
19 Donc on n'a pas fait de (inaudible). Alors, vous me
20 demandiez pourquoi...les militaires n'ont pas accepté cette
21 responsabilité? Je crois que...ils n'arrivaient pas à trouver
22 un système de compromis, entre eux. Qui serait chef? Qui
23 serait ceci, qui serait ceci, qui serait ceci? C'est...si le chef
24 d'état-major n'avait pas été abattu dans la même av...dans
25 le même avion que le président, je crois que ça aurait
26 marché. Rien ne se serait passé. Parce que lui il avait ...le
27 charisme, il avait une autorité, un ascendant...sur les
28 autres militaires parce que sur le terrain, on a...on a trouvé
29 ça. C'est d'ailleurs pourquoi il a été promu...promu au
30 grade de général et de chef d'état-major. Général...des
31 armées. Alors, je crois qu'ils ne se sont pas entendus,
32 d'ailleurs ce qui prouve qu'ils ne se sont pas entendus,
33 c'est que par après ils ont nommé chef d'état-major le
34 général GATSINZI qui était encore sous-officier à Butare.
35 Et c'est lui qui, pendant ce temps a assumé les fonctions
36 de chef d'état-major. Jusqu'au (inaudible) au mois de mai

1 ou au mois de juin, je ne me rappelle pas très bien. Mais
2 le colonel...le général GATSINZI comme vous le savez je
3 crois qu'il repris le grade de colonel. Il est à Kigali, il
4 n'avait pas eu à exercer les fonctions de chef d'état-
5 major...à l'époque. Je crois donc que les militaires...ne
6 sont pas...entendus peut être. Qu'ils n'aient eu...peut-
7 être...je ne sais pas si c'était par des raisons de soupçons,
8 ou par le fait qu'il n'y avait pas un chef qui ressortait.
9 Mais le fait est que apparemment, d'après ce qu'on m'a
10 dit par après, s'ils n'ont pas réussi, c'est que...certains
11 soupçonnaient...les autres de vouloir tuer
12 beaucoup(inaudible) garder le pouvoir et éliminer les
13 autres. Je crois que c'était...ça (inaudible). C'est ce que je
14 (inaudible) mais je n'ai pas parlé...vraiment avec les
15 militaires sur cette question. Alors, à Gitarama, mais je ne
16 suis...je ne suis pas resté là-bas...vraiment très longtemps
17 puisque...je crois que on devrait chercher...des appuis
18 extérieurs pour essayer d'arranger tout ça. Notre intention
19 n'était pas, comme je vous l'ai dit, de faire un
20 gouvernement unilatéral. Ce gouvernement avait reçu la
21 mission...de restaurer l'ordre, mettre fin aux massacres
22 qui se déroulaient et...reprendre le contact avec le Front
23 patriotique. Mais malheureusement encore une fois je
24 le...regrette que la communauté internationale a refusé
25 de...d'aider et de reconnaître ce gouvernement parce que
26 je vous ai dit que le...la MINUAR a préféré...jouer sur les
27 divisions internes de l'armée, puisque ça c'est...certain.
28 Certains étaient... tous les militaires étaient éparpillés dans
29 les partis à gauche et à droite. La MINUAR a préféré
30 jouer sur ces divisions pour essayer de nouer les contacts
31 et négociations entre les deux armées. Bien sûr ça
32 n'av...ça ne pouvait pas marcher. Et on ne comprend pas
33 pourquoi un gouvernement qui a reçu officiellement une
34 mission, d'abord il a reçu un mandat de trois mois
35 seulement, trois mois, c'était ça la...le communiqué, la
36 décision que l'on a prise. Donc, un mandat de trois mois,

4. Général Marcel Gatsinzi, échanges personnels, 29 juin 2009.

« PAR QUI et COMMENT la décision de transfert a été prise.

En tout cas ce n'est pas le Chef d'État Major Intérimaire de l'Armée, en l'occurrence moi. Comment l'aurais-je fait alors que je n'avais même pas assisté à la prestation de serment de ce gouvernement ? Quelle autorité avais-je sur le Chef du Gouvernement qui pourtant n'avait pas plutôt confiance en moi ? Mon remplacement par le Général Bizimungu le prouve à suffisance. Donc je réfute catégoriquement son affirmation.

Cette décision doit avoir été prise par le Col. Bagosora de lui même ou et de concert avec le Chef d'État Major de la Gendarmerie d'alors, le Général-Major Augustin Nindiliyimana.

Qui assurait la sécurité du Gouvernement Intérimaire à Kigali et après à Murambi ? L'Armée ou la Gendarmerie ? C'était la Gendarmerie. Et qui commandait celle-ci ? Le Général Nindiliyimana ou le Colonel Gatsinzi ? Qui des deux, un Général ou un Colonel, commande l'autre ?

Là est aussi la question de se demander comment la Gendarmerie pouvait être sous les ordres d'un Colonel de l'Armée, donc un Général sous les ordres d'un Colonel, comme à une certaine époque le Général Nindiliyimana a tenté d'en persuader le TPIR? C'est du bluff et de la foutaise.

Je soutiens que la décision doit avoir été prise par Bagosora, qui disait d'ailleurs de ce Gouvernement "MON GOUVERNEMENT" quand il se référait à lui. Donc, c'est sur conseil de Bagosora et de son acolyte [Nindiliyimana] que Kambanda s'est déplacé ainsi que son Gouvernement vers Murambi. Je sais que c'est Nindiliyimana qui a fait la reconnaissance du site de Murambi avant de décider le transfert du Gouvernement. Je suis sûr que le Général Nindiliyimana suivait tout le temps les ordres et/ou conseils de Bagosora, car il était tout le temps avec lui et avec ce Gouvernement. (...)

Si Kambanda était réellement Premier Ministre et non une marionnette du Colonel Bagosora et de Nzirorera, il aurait demandé à Bagosora ou à Nindiliyimana pourquoi il était transféré [à Murambi].

Si le Gouvernement a été déplacé par moi, pourquoi ne m'a-t-il (Kambanda) pas contacté pour me demander confirmation ? Au juste qui lui a transmis cette décision, était-ce directement ou par émissaire, et par quelle voie, orale ou écrite ? Autant de points d'ombres à éclaircir. »